

# L'Écho-site

Le journal de l'Ecosite de Vert-le-Grand / Echarcon  
Edité par SEMARDEL - n°40 - Octobre 2023



PERROT MICHELET

LE BIO-SEAU, IL EST PETIT, MAIS COSTAUD !

# Jérémie Almosni

## Directeur régional ADEME Île-de-France

À quelques semaines de la mise en œuvre de la généralisation du tri des biodéchets (au 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi AGECE anti gaspillage de 2020), Jérémie Almosni, directeur régional de l'ADEME Île-de-France, a répondu aux questions de la rédaction pour évoquer sa visite de l'Ecosite et l'action de l'ADEME Île-de-France qu'il a animée pendant près de 3 ans et qu'il va prochainement quitter pour diriger la direction Ville et Territoires Durables de l'ADEME.



Jérémie Almosni, Directeur régional ADEME Île-de-France, aux côtés de Bernard Sprott, Président du Conseil d'Administration de Semardel, lors de sa venue sur l'Ecosite de Vert-le-Grand / Echarcon.

Semardel a eu le plaisir de vous accueillir sur l'Ecosite de Vert-le-Grand/Echarcon. Quel souvenir gardez-vous de votre visite ?

*J'ai pu constater à la fois l'ampleur des infrastructures et les nombreuses innovations permettant de combiner traitement des déchets et valorisation. Nous avons noté son ancrage territorial et les ambitions portées à la fois par l'équipe technique et les élus du territoire : valorisation de chaleur fatale\*, méthanisation, gestion des biodéchets... Semardel nous a démontré son*

*implication dans les réponses à apporter à la gestion des DMA (Déchets Ménagers et Assimilés), et plus largement aux enjeux environnementaux de l'Île-de-France.*

**Pouvez-vous, en quelques mots, nous présenter l'ADEME, son rôle en Île-de-France et ses principaux défis à venir ?**

*L'ADEME, c'est l'agence de la transition écologique de l'Etat et, dans ses missions, elle doit apporter son expertise, ses connaissances et ses contenus sur les enjeux de cette transition, aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers.*

*Vous avez bien compris que l'enjeu est la neutralité carbone à l'horizon 2050. Mais les objectifs fixés par le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) en 2012 n'ont pas été atteints, et il faut amplifier et accélérer nos efforts en termes de production d'Énergies Renouvelables et de Récupération (EnRR). Le SRCAE est actuellement en cours de révision et de nouveaux objectifs seront fixés.*

*En effet, le contexte a changé, l'urgence climatique s'est intensifiée. Les enjeux de maîtrise de nos ressources nous imposent désormais d'accélérer sur les énergies renouvelables comme l'indiquera le SRCAE et plus généralement, l'exercice de planification écologique qui se lance sur l'Île-de-France. Pour cela, il va falloir mobiliser l'ensemble des gisements, qu'ils soient thermiques, électriques, ou organiques et soutenir les projets et coopérations territoriaux.*

*A ce jour, en Île-de-France, 89% de l'énergie est importée, dont plus des deux tiers sont d'origine fossile. Nous avons donc un véritable enjeu de développement des énergies renouvelables.*

## **Un nouveau flux de déchets arrive en 2024. Comment l'ADEME Île-de-France va-t-elle accompagner cette disposition de la Loi Agec ?**

*En effet, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) prévoit une généralisation du tri des biodéchets à la source au plus tard le 31 décembre 2023, pour tous les producteurs de déchets en France.*

*L'ADEME Île-de-France joue un rôle important dans l'accompagnement des collectivités, notamment sur les biodéchets, la tarification incitative pour réduire les coûts associés, la formation de filières et la sensibilisation des citoyens et administrés à de nouveaux gestes de tri.*

*Les professionnels, quant à eux, peuvent demander des aides via le dispositif Tremplin, accessible aux TPE/PME. Ce dispositif peut leur permettre de financer la mise en place du tri au sein de leur organisme.*

*L'ADEME IDF travaille également à sensibiliser les différents acteurs franciliens, en lien avec le Conseil régional IDF qui pilote le PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets), mais aussi avec ses partenaires relais.*

*Fin octobre 2023, 21 dossiers biodéchets franciliens ont été engagés via le Fonds vert et le Fonds ECI (Economie Circulaire) de l'ADEME, et fin 2023 plus de 11 millions d'euros d'aides auront été attribués à des projets de tri à la source des biodéchets en Île-de-France, dont 1,125 million d'euros pour la construction d'une unité de pré tri des biodéchets par le Siredom.*

*L'Etat a annoncé, le 27 août 2022, la mise en place d'un dispositif inédit d'aide pour accélérer la transition écologique des territoires, le Fonds vert. Instauré en janvier 2023, en plus du fonds Economie Circulaire (ECi) de l'ADEME, ce dispositif a permis de massifier le financement de projets de tri à la source des biodéchets. L'instruction des aides du Fonds vert a été confiée à l'ADEME.*

L'ADEME accompagne Semardel dans la construction d'un méthaniseur industriel entièrement dédié aux biodéchets qui produira 22 000 MWh/an de biogaz. Où en est la production d'ENR en Île-de-France ?

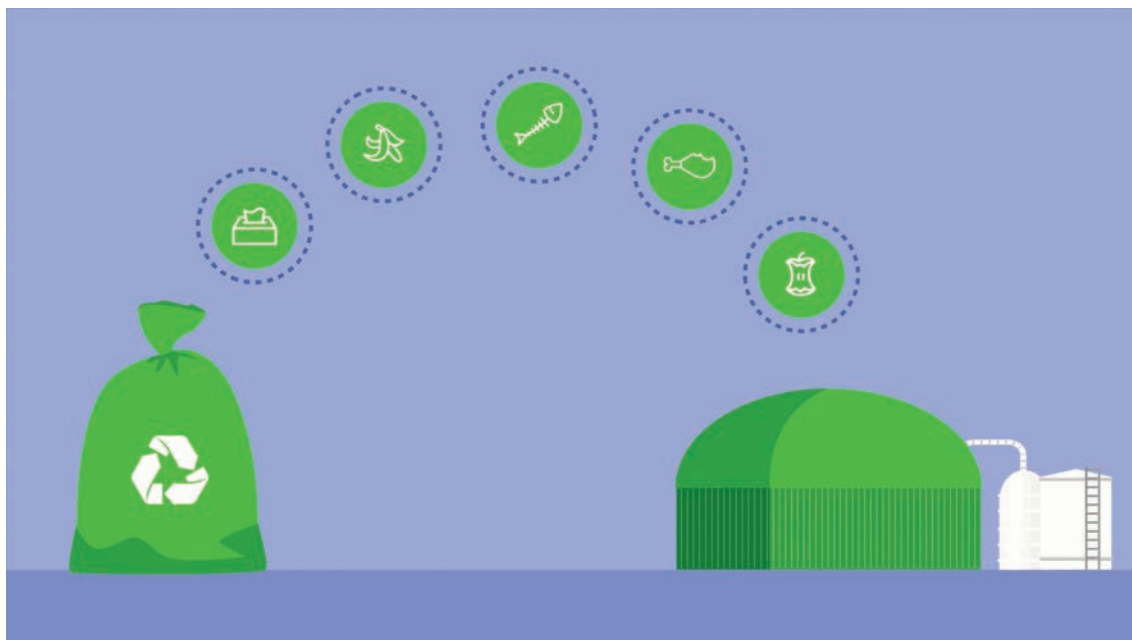
*Les usines d'incinération des ordures ménagères produisent environ 50% des énergies renouvelables de récupération en Île-de-France. Elles produisent de l'électricité, et la chaleur est récupérée pour alimenter et chauffer des réseaux de chaleur urbains, comme vous le faites sur l'Ecosite de Vert-le-Grand/Echarcon avec l'UVE du Siredom dont vous êtes le délégataire et qui alimente 25 000 équivalents logements du réseau de chaleur urbain d'Evry-Courcouronnes. La chaleur issue des unités d'incinération d'ordures ménagères (UJOM), c'est la seconde source de chaleur renouvelable la plus valorisée dans le mix francilien en 2020, après la biomasse. Elle représente 30% de la chaleur renouvelable produite. Elle se prête particulièrement bien à la valorisation par réseau de chaleur, notamment au vu de la densité des besoins de la région Île-de-France.*

*De plus, il existe, en Île-de-France, plus d'une quarantaine de méthaniseurs, majoritairement agricoles, et demain nous aurons des projets plus territoriaux et nous allons pouvoir nous appuyer sur les biodéchets pour développer davantage le biométhane.*

*C'est le cas en effet du projet que porte Semardel qui pourra traiter 35 000 tonnes de biodéchets chaque année à partir de 2024 et permettra l'injection de 22 000MWh de biométhane dans le réseau de gaz de ville. Ce projet est soutenu par l'ADEME Île-de-France à hauteur de 1,5M€. C'est un bon exemple d'intégration territoriale d'un projet qui répond au double enjeu de traitement des biodéchets et de production d'énergies renouvelables de récupération.*

# Énergie et matière, Les biodéchets ont de la ressource !

Depuis 2010, le tri à la source des biodéchets s'est progressivement mis en place, d'abord pour les gros producteurs, puis pour les moyens et petits producteurs. À compter du 1er janvier 2024, dans le cadre de la loi AGECS\*, tous les ménages français se verront progressivement proposer une solution pour trier les biodéchets.



Si l'incinération des ordures ménagères résiduelles permet la production d'électricité et de chaleur, l'incinération des biodéchets « est une aberration énergétique puisqu'ils sont composés de 60 à 90 % d'eau », selon l'ADEME\*\*. Un traitement par méthanisation des biodéchets permet, en revanche, une valorisation intéressante en biogaz et en amendement organique. Mais pour cela, il faut les séparer des autres déchets. C'est un des enjeux de la loi AGECS, adoptée en 2020.

## Les biodéchets, qu'est-ce que c'est ?

Les biodéchets sont principalement constitués de déchets alimentaires : ils se décomposent sous

l'action de micro-organismes tels que les bactéries. Demain, dans le seau à biodéchets, appelé « bio seau », les familles pourront jeter les épluchures de fruits et légumes, les os, les restes de viande et de poisson, le pain, les céréales, les laitages mais aussi les coquilles d'œuf, le marc de café, les essuie-tout, les sachets de thé en papier, les fleurs fanées...

## Vous avez dit biogaz ?

Trier à la source les biodéchets et les collecter sans accroître l'impact environnemental c'est bien, mais il faut aussi les traiter de la manière la plus efficace. Semardel construit un métha-



Chantier de construction du méthaniseur, novembre 2023

niseur industriel, afin de générer la production d'énergies nouvelles locales et d'amendement organique valorisable en agriculture. Soutenu par l'ADEME et la Région Île-de-France, le méthaniseur de l'Écosite sera opérationnel en 2024.

Un méthaniseur permet de créer des conditions de température et d'humidité qui favorisent la transformation naturelle des biodéchets en biogaz. À l'issue, on récupère également un digestat qui produira un amendement organique de qualité.

**« Avec cette énergie produite localement, on peut se chauffer, cuisiner, faire rouler camions, autobus et voitures. »**

Le méthaniseur de Semardel aura une capacité de traitement de 35 000 tonnes de biodéchets par an. Il permettra la création de 7 emplois et la réinjection de 22 000 MWh par an de biométhane

dans le réseau de gaz de ville pour la consommation locale.

Il aura un impact favorable sur la réduction du bilan carbone en remplaçant les énergies fossiles ou les engrais chimiques par du gaz vert et de l'amendement organique.

En résumé, trier ses biodéchets permet de produire localement de l'énergie avec laquelle on peut se chauffer, cuisiner, faire rouler camions, autobus et voitures... tout en favorisant une agriculture avec moins de produits chimiques.

\* Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire

\*\* Agence de la Transition Écologique

► Pour en savoir plus sur la méthanisation, scannez le QRCode et découvrez la vidéo de Semardel.



# Jeunes alternants, et si vous rejoigniez Semardel ?

Chaque année, environ quinze alternants et alternantes intègrent Semardel ou ses filiales pour une ou deux années, mêlant études et expérience professionnelle. Et chez Semardel, les alternants sont attendus et accompagnés !



Capucine Brun, alternante et sa tutrice Katerine Pascoal

Semardel encourage l'alternance au sein de ses effectifs et travaille pour cela en partenariat avec les universités et écoles du territoire essonnien.

Forte de son modèle humain, Semardel donne la possibilité aux jeunes d'étudier tout en travaillant, leur permettant d'obtenir une expérience professionnelle et une rémunération. C'est surtout l'occasion de découvrir le monde du travail au sein d'une entreprise tournée sur

les problématiques de la gestion des déchets, de l'économie circulaire et des énergies renouvelables.

Tous types de profils peuvent rejoindre Semardel pour différentes missions : administration, commercial, juridique, ressources humaines, ingénierie, logistique, maintenance, conduite d'engin.

En septembre, ces jeunes étudiants rejoignent les collaborateurs de Semardel et de ses filiales : ils entament alors un parcours d'intégration tout en démarrant leurs missions sous l'œil attentif et bienveillant de leur tuteur ou tutrice. « L'alternance chez Semardel m'a permis de me forger un bon état d'esprit en entreprise. Je repars d'ici avec un bagage de compétences conséquent », nous a confié Capucine Brun, alternante au sein de la Direction générale groupe, à la fin de sa mission.

À ce jour, un poste en alternance d'ingénieur(e) QSEE est encore à pourvoir. Alors si vous recherchez une alternance dans ce domaine, n'hésitez pas ! Postulez !

► **Détail des offres à retrouver sur notre page linkedin : <https://fr.linkedin.com/company/groupe-semardel>**  
Candidature à envoyer à [recrutement@semardel.fr](mailto:recrutement@semardel.fr)

## ENVIRONNEMENT

# Rejets atmosphériques CITD Vert-le-Grand

Seuil Réglementaire - Arrêté Préfectoral du 27/04/2020	NOx		CO		COT		HCl		SO2		NH3		HF		Poussières		
	80	Rapport au seuil	35	Rapport au seuil	10	Rapport au seuil	8	Rapport au seuil	40	Rapport au seuil	20	Rapport au seuil	1	Rapport au seuil	5	Rapport au seuil	
Concentration moyenne (mg/Nm3) Ligne 1	juin-23	47,58	59,48%	9,45	27,00%	0,18	1,80%	7,07	88,38%	2,26	5,65%	0,61	3,05%	0,07	7,00%	0,15	3,00%
	juil-23	50,90	63,63%	7,34	20,97%	0,24	2,40%	5,73	71,63%	1,77	4,43%	0,78	3,90%	0,09	9,00%	0,20	4,00%
	août-23	27,49	34,36%	6,19	17,69%	0,17	1,70%	5,51	68,88%	1,05	2,63%	0,93	4,65%	0,10	10,00%	0,21	4,20%
	sept-23	49,46	61,83%	5,52	15,77%	0,17	1,70%	5,74	71,75%	0,71	1,78%	0,90	4,50%	0,12	12,00%	0,21	4,20%
	oct-23	52,54	65,68%	4,69	13,40%	0,17	1,70%	4,05	50,63%	0,13	0,33%	1,01	5,05%	0,07	7,00%	0,21	4,20%
Concentration moyenne (mg/Nm3) Ligne 2	juin-23	34,35	42,94%	10,78	30,80%	0,09	0,90%	6,28	78,50%	3,69	9,23%	0,28	1,40%	0,08	8,00%	0,12	2,40%
	juil-23	50,90	63,63%	11,16	31,89%	0,23	2,30%	4,75	59,38%	1,81	4,53%	0,61	3,05%	0,01	1,00%	0,20	4,00%
	août-23	36,07	45,09%	11,74	33,54%	0,18	1,80%	5,29	66,13%	2,71	6,78%	0,44	2,20%	0,01	1,00%	0,28	5,60%
	sept-23	51,28	64,10%	11,80	33,71%	0,08	0,80%	5,37	67,13%	1,13	2,83%	0,80	4,00%	0,03	3,00%	0,32	6,40%
	oct-23	53,91	67,39%	10,21	29,17%	0,09	0,90%	5,65	70,63%	0,78	1,95%	0,92	4,60%	0,01	1,00%	0,20	4,00%

Cumul des heures de dépassement depuis le 01/01/23	Seuil Réglementaire	Rapport au seuil
Arrêté Préfectoral du 27/04/2020	60:00	par ligne
Ligne 1	09:00	15%
Ligne 2	10:00	17%

Ci-dessus les rejets atmosphériques des deux lignes d'incinération du CITD de juin à octobre 2023. À gauche le cumul des heures de dépassement en 2023. Tous les taux sont très inférieurs aux seuils de l'arrêté préfectoral.

► Ces données sont publiées dans chaque Echo-site, sur [semardel.fr](http://semardel.fr) et sur le site dédié au CITD, [citd-siredom.semardel.fr](http://citd-siredom.semardel.fr).



# Dessein d'Essonne

## Le paysage d'écriture de Franck Senaud

Dans son dernier ouvrage, « Dessein d'Essonne », Franck Senaud fait de toute l'Essonne ce qu'il appelle son « paysage d'écriture ». Ce beau livre, somptueusement illustré par l'auteur, fourmille de détails et d'anecdotes sur l'histoire et l'architecture du département qui ne s'appelle pas encore l'Essonne. Son œil exercé ne rate rien, ni la parfaite symétrie du Pavillon royal de Gabriel à Marcoussis, ni la réplique du petit Trianon à Evry. Au fil des 90 pages, il nous fait découvrir un patrimoine d'une richesse exceptionnelle. Autant de chefs-d'œuvre à découvrir parfois à côté de chez soi.



Franck Senaud est peintre et plasticien, docteur en esthétique, enseignant, chargé de cours ... mais il est surtout un passionné d'Essonne.

Dans un nouveau livre dessiné à mi-chemin entre la BD et un manuel d'histoire, il nous fait découvrir ou redécouvrir la « pré-histoire » du territoire essonnien.

A rebours de l'image véhiculée par le terme « banlieue », Franck Senaud donne vie à un patrimoine ignoré, mais souvent exceptionnel. Il nous donne à voir des lieux peu ou mal connus, telle la mystérieuse maison de notable de la Chataigneraie à Linas, « un lieu étrange et plein de charme ». Ou encore ces maisons de villégiature bourgeoises qui fleurissent à Athis-Mons, Brunoy, Draveil ou Gif-sur-Yvette.

L'auteur raconte aussi l'industrialisation qui progresse au gré des avancées technologiques ; une briqueterie aux Granges-le-Roi, une tourbière à Vert-le-Petit et Lardy, des ateliers de travail de la laine à Pussay. La papeterie Darblay à Essonnes ou les Grands Moulins à Corbeil sont autant de témoignages d'un passé industriel innovant et parfois précurseur.

Ce territoire que l'on traverse trop vite, Franck Senaud a pris le temps de le sillonner depuis près d'un demi-siècle. « Je suis essonnien (...) visiter, dessiner, faire connaître, rechercher, écrire, décrire un territoire que je parcours et habite depuis 50 ans (...) est pour moi quelque chose d'important ». Pour lui, écrire l'histoire des lieux « parce qu'elle est digne d'être contée et partagée est fondamental. »

C'est Jacques Guyard, ancien maire d'Evry, qui signe la préface de l'ouvrage et il salue le travail de Franck Senaud : « L'Essonne compte de nombreux bâtiments remarquables de cette époque (ndlr : Fin 18ème jusqu'aux années 1930). Les identifier, découvrir comment ils ont été produits, quelle a été leur évolution (...) est une tâche d'historien et d'artiste et c'est aussi un besoin civique pour que chacun s'approprie le terroir où il vit (...) »

Une suite de l'histoire est d'ores et déjà prévue dans un tome 2.

► « Dessein d'Essonne » : Edition Studio Déclic – 20€

### Prochaines séances de dédicace :

16 décembre de 15:30 à 18:30 - Librairie du vol dans les plumes - 12 place st Médard, 91 800 Brunoy

27 janvier de 10:00 à 18:00- Librairie Mille Feuilles - 28 Rue de l'Église, 91570 Bièvres

Franck Senaud est aussi l'auteur de « Ville à dessein » dans lequel il raconte l'histoire des bâtiments et de la ville d'Evry.



## Biodéchets : tous mobilisés

19 ans après le premier numéro, voici le numéro 40. En effet, deux à trois fois par an nous informons les habitants des communes autour de l'Ecosite de Vert-le-Grand / Echarcon de nos activités et de nos projets. Nous revenons dans ce numéro sur la question des biodéchets. Aujourd'hui ils se retrouvent parmi les ordures ménagères résiduelles. Ils sont donc incinérés. Mais les biodéchets, nos restes alimentaires principalement, contiennent beaucoup d'eau. L'incinération n'est donc pas la meilleure méthode de valorisation. Les méthaniser permet en revanche de faire du biogaz et de disposer d'un amendement organique pour fertiliser les terres des agriculteurs. Le méthaniseur de Semardel entrera en fonction en 2024. La mobilisation pour valoriser les biodéchets est à l'ordre du jour partout :

- Le directeur régional de l'ADEME nous explique dans son interview le rôle que joue l'ADEME dans ce domaine.
- Les collectivités se mobilisent pour organiser progressivement la collecte des biodéchets, avec des solutions adaptées à leur territoire.
- Le Siredom s'engage dans un projet, soutenu justement par l'ADEME, pour permettre une collecte des biodéchets sans passage de camions supplémentaires.

La mobilisation est globale et Semardel y contribue de toutes ses forces.

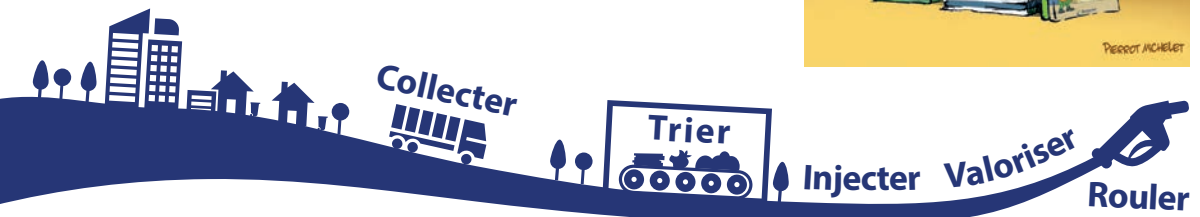
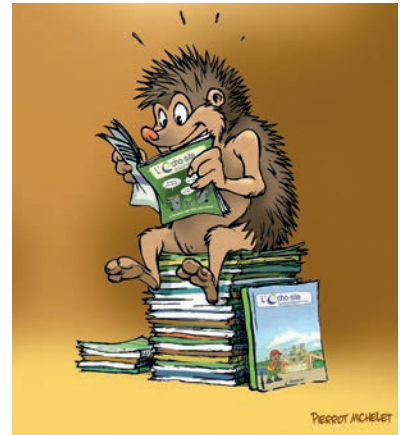
**Bernard Sprotti**

Président du Conseil d'administration

## LE CLIN D'ŒIL

LA PARUTION DU 40<sup>E</sup> NUMÉRO DU JOURNAL  
DE L'ÉCHOSITE A INSPIRÉ CE DESSIN À NOTRE  
ILLUSTRATEUR **PIERROT MICHELET** :

UNE COLLECTION DE 40 JOURNAUX DONT LE PREMIER  
NUMÉRO DATE DE DÉCEMBRE 2004 !



Document édité par Semardel  
Ecosite de Vert-le-Grand / Echarcon  
91810 VERT-LE-GRAND  
www.semardel.fr - 01 64 56 75 00 - drp@semardel.fr  
**Directeur de la publication :**  
Denis DUPLESSIER, Directeur général  
Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de  
30 080 000 € - RCS EVRY - SIRET 331 984 641 00034

**Crédits photos :** Semardel, tous droits réservés  
**Illustrations :** Pierrot Michelet  
**Impression :** Imprimé en France par Desbouis  
Gresil (Groupe Jénome), Labellisé « Platinum  
Ecovadis », sur du papier 100% recyclé.

